



Communauté
de Communes

Val de Saône
Centre

Rapport d'activité 2025



Communauté de Communes
Val de Saône Centre

Parc Visiosport Le Grand Rivolet
166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX

www.ccvsc01.org

SOMMAIRE

Le territoire et la collectivité	...	03
La stratégie territoriale	...	13
Les éléments financiers	...	15
Les temps forts	...	18
Les actions et projets 2025	...	20
◆ Protéger l'environnement	...	21
◆ Participer à la transition écologique	...	27
◆ Renforcer la qualité de vie	...	33
◆ Soutenir l'économie locale	...	44
◆ Promouvoir le territoire	...	47

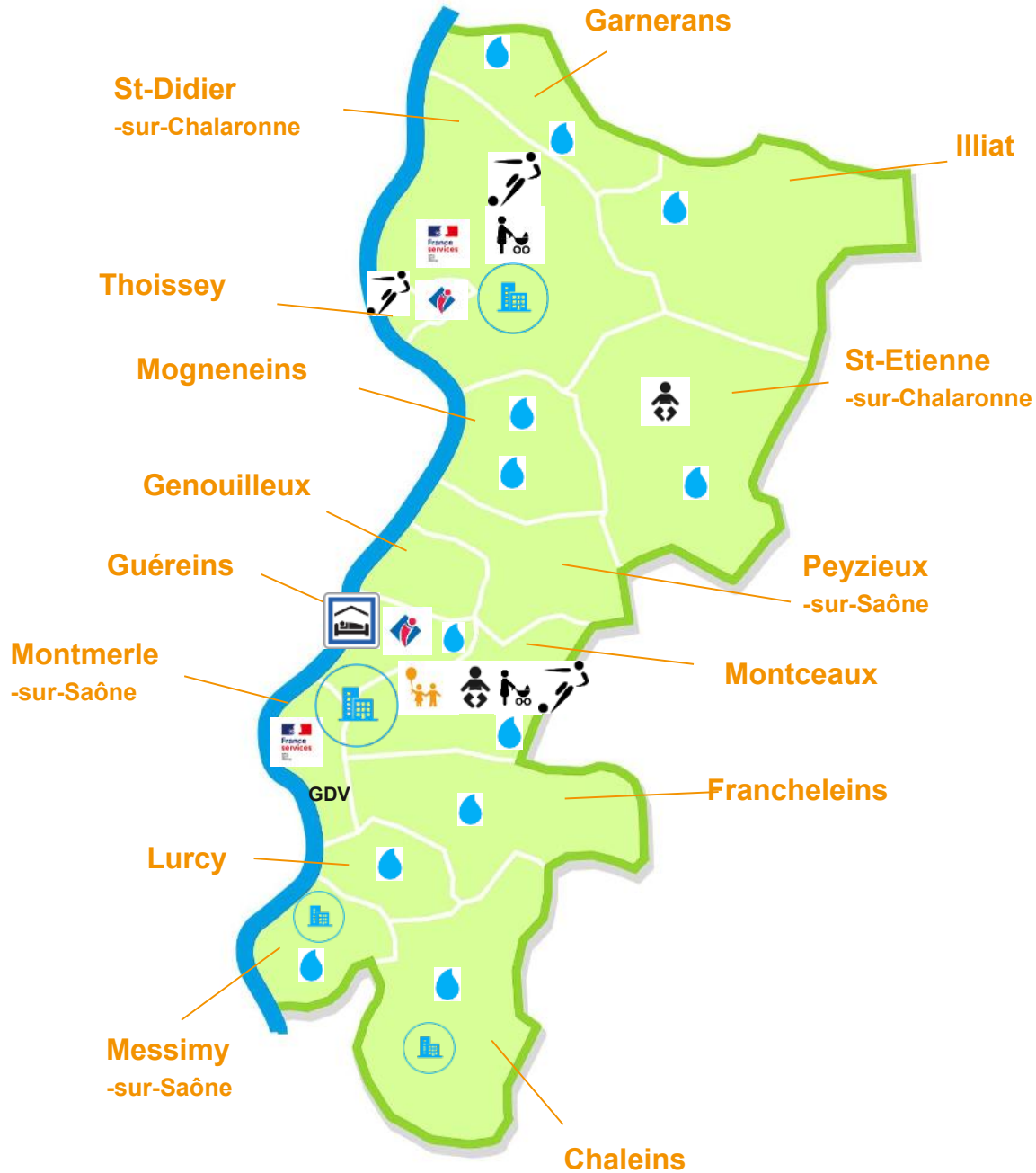




LE TERRITOIRE ET LA COLLECTIVITÉ



Le Territoire



15
communes

21 470
habitants

15 779
hectares



Accueil de loisirs



Crèche



Relais Petite Enfance



Équipement sportif



France services



Station d'épuration



Office de tourisme



Gîtes de la Calonne



Parc d'entreprises



Aire d'accueil Gens du Voyage

Les équipements

Enfance

2

Relais petite enfance



1

Accueil de loisirs



2

Crèches



Sport

2

Complexes sportifs



Tourisme

9

Gîtes



Office de tourisme



2 sites



Services de proximité

1 site

France services



1 lieu de permanence

Économie

4

Parcs d'entreprises



Assainissement

12



stations d'épuration



Mobilité

Transport des élèves

2



- ▶ pour les écoles primaires vers les équipements sportifs
- ▶ pour les élèves domiciliés à moins de 3 km du collège à Montceaux

mode doux



3,7 km
aux abords
du collège et
du Parc
Visiosport



25 km
de véloroute
Voie Bleue

Aire d'accueil GDV

1

aire d'accueil
gens du voyage



Les compétences

Les statuts de la CCVSC

Fusion des communautés de communes Montmerle 3 Rivières et Val de Saône Chalaronne au 1er janvier 2017.

Modification des statuts:

- au 1er janvier 2018,
- au 1er janvier 2019 dans le cadre de la poursuite de la réflexion sur

l'harmonisation des compétences,

- au 1er juin 2021 pour une mise en conformité avec la loi dite engagement et proximité ayant supprimé les compétences optionnelles et modifié la liste des compétences obligatoires,

- au 30 août 2024 afin de modifier la compétence "action sociale" en ajoutant le soutien au dispositif des intervenants sociaux en commissariats et unités de gendarmerie",

- au 1er janvier 2025 avec, notamment, la suppression du service de repas à domicile et l'intégration de la mission d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant.

Les statuts précisent la composition de la collectivité, fixent son organisation et les compétences qui lui sont attribuées.

Gestion des compétences par les services communautaires ou par délégation à des organismes partenaires spécialisés.



7 compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace (SCoT)
- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Aire d'accueil des Gens du Voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages
- Assainissement des eaux usées
- Eau potable



attribuées par la loi



6 compétences supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie d'intérêt communautaire (dont aménagements mode doux)
- Équipements sportifs communautaires
- Action sociale d'intérêt communautaire
- France services

attribuées par décision du conseil communautaire et des communes membres

8 compétences facultatives

- Gestion du réseau eaux pluviales en réseau unitaire
- Contribution financière au budget du SDIS
- Transport scolaire - 3km du collège à Montceaux
- Transport écoles élémentaires vers les gymnases
- Gestion des Gîtes de la Calonne
- Signalétique des sentiers de randonnée classés au PDIPR
- Étude, création, aménagement, balisage des itinéraires de randonnée ayant vocation à être classés au PDIPR
- Étude, aménagement et entretien du chemin de halage en lien avec le projet de vélo-route ou Voie Bleue



Le Conseil communautaire

Le Bureau



Président
J-Claude DESCHIZEAUX
FINANCES
ASSAINISSEMENT



1ère Vice-présidente
Monique THIVOLLE
AMÉNAGEMENT



2e Vice-présidente
Anne TURREL
TOURISME



3e Vice-président
Renaud DUMAY
ÉCONOMIE
et VOIRIE



4e Vice-présidente
Nathalie BISIGNANO
SOCIAL et
VIE SPORTIVE



5e Vice-président
Jean-Michel LUX
ENVIRONNEMENT



6e Vice-président
Jean-Pierre CHAMPION
BÂTIMENTS et
ESPACES EXTÉRIEURS



7e Vice-président
Denis SAUJOT
MOBILITÉ, MUTUALISATION
et SERVICES DE PROXIMITÉ



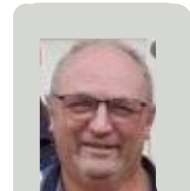
Franck CALAS



Claude CLEYET-MARREL



Gaëtan FAUVAIN



Vincent GELAS



Richard LABALME



Lucien MOLINES



Philippe PROST



Alain REIGNIER



Dominique VIOT

Les autres membres

CHALEINS: Catherine SALVETTI

FRANCHELEINS: Laure FANGET

GARNERANS: Roger RIBOLLET

GENOUILLEUX: Isabelle HELIN

GUÉREINS: Thierry SEVES

ILLIAT: Marie-Jeanne VERCHERAT

LURCY: Pierre ECKERT (suppléant)

MESSIMY-SUR-SAONE: Fabienne GIMARET

MONTCEAUX: Patricia CHMARA

MONTMERLE-SUR-SAONE: Bernard ALBAN,
Nelly DUVERNAY, Carole FAUVETTE, Patricia MAURY

PEYZIEUX-SUR-SAÔNE: Romain COTTEY

SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE:

Catherine GUTIERREZ, Benoît PEIGNÉ, Magalie PEZZOTTA

SAINT-ÉTIENNE-SUR-CHALARONNE: Christelle PAGET

THOISSEY: Paul FERRÉ, Maurice VOISIN



36
élus



11
séances

137
décisions



6 arrêtés

197 délibérations

Les Commissions thématiques

➔ Les thèmes travaillés



15
élus
communautaires
ou municipaux
par commission



9
commissions
60
réunions



Aménagement

Aire d'accueil gens du voyage
Schéma COhérence Territorial
Instruction droit des sols
Logement



Assainissement

Assainissement collectif
et non collectif
Eaux pluviales en réseau unitaire



Bâtiments et espaces extérieurs

Pilotage des travaux
d'aménagement, d'entretien,
de maintenance



Économie et voirie

Parcs d'entreprises
Promotion économique
Soutien aux activités commerciales
Aides financières aux entreprises
Voirie et éclairage public
Fibre optique



Environnement

Plan Climat Air Énergie Territorial
Milieux aquatiques
et prévention des inondations
Ordures ménagères
Eau potable



Finances

Budgets et Finances
des pôles



Mobilité, Mutualisation et services de proximité

Schéma de mutualisation
France services
Mobilité dont Coopération
avec la Région



Social et Vie sportive

Petite Enfance
Enfance Jeunesse
Utilisation des équipements sportifs
Convention Territoriale Globale



Tourisme

Politique touristique
Sentiers de randonnées
Gîtes de la Calonne
Office de tourisme
Voie bleue

Le Président
et les 7 Vice-présidents
sont en charge
des commissions

Changement des membres des commissions en cours d'année:

Mobilité : démission de Mme Myriam VILLUENDAS, de M. Christophe BOUQUIN-JAFFRE, de Mme Laëtitia DULAC

Environnement : démission de Mme Véronique LEONET remplacée par M. Raymond Flandin

Social et Vie sportive : démission de Mme Fatima KHENFER remplacée par Mme Anne TURREL

Accueil du public au siège
du lundi au vendredi
de 9h à 12h

DIRECTION GÉNÉRALE
1 DGS - 2 DGA
1 assistante, chargée de communication



PÔLE RESSOURCES

Ressources humaines
Finances Comptabilité
Commande publique

6



PÔLE TECHNIQUE

Bâtiments
Espaces extérieurs
Voirie
Assainissement
Réseaux parcs
d'entreprises
Informatique /
téléphonie

6



PÔLE CADRE DE VIE

Petite Enfance
Enfance Jeunesse
Animations sociales
Vie sportive

40



PÔLE TOURISME

Office de
tourisme
Gîtes
Sentiers de
randonnée
Développement
touristique

5




PÔLE DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

Aménagement
Environnement
Développement
économique
Gens du voyage
Mobilité
Mutualisation
Services de proximité

8



 : nombre d'agents au 31/12/2025

Projet

Avec les recrutements récurrents liés à l'accroissement des missions de la collectivité, l'espace du siège dédié aux bureaux et salles de réunion arrive à saturation. Une étude est en cours afin de prévoir un agrandissement et la refonte des locaux existants (réalisation d'études géotechniques, de levés topographiques et dépôt d'une demande de permis de construire).



Les pôles ressources et techniques sont des pôles transversaux assurant un support administratif, financier et technique aux services en charge de la mise en œuvre des compétences communautaires

Les services sont organisés par pôle. Ils préparent les projets et actions validés par les commissions thématiques pour soumission au conseil communautaire et assurent leur mise en œuvre

Les ressources humaines



La vie des services

Nouveautés 2025

- **Approbation du Document unique**, qui évalue et prévient les risques professionnels au sein des services, par le conseil communautaire le 16 décembre 2025.
- **Protection Sociale Complémentaire** : mise en place au 1er janvier 2025 d'un contrat groupe et d'une participation financière de la collectivité au profit des agents.
- **Nouvelle organisation du temps de travail** au 1er janvier 2025.
- **Mise en place d'un audit organisationnel et d'analyse de la qualité de vie au travail du service Petite Enfance.**
- Création d'un groupe de travail pour l'élaboration d'un **Plan InterCommunal de Sauvegarde** (PICS).
- Modification du **règlement de formation** et du règlement d'utilisation des véhicules.
- **Création de postes** : Gardien des équipements sportifs en renfort le week-end, Technicien Assainissement-Cycle de l'eau et Chargé de mission Mobilité.
- Instauration de l'**indemnité horaire** pour travail le dimanche et jours fériés
- Mise en place d'une **charte informatique** pour une utilisation responsable et sécurisée des systèmes d'information et communication (RGPD, IA...).

69

agents

dont 1 apprentie
(AEPE)

18

agents saisonniers
accueil de loisirs /
tourisme

3 M €

de masse salariale

L'accompagnement des agents

TÉLÉTRAVAIL

1 journée ou 2 demi-journées
par semaine sur demande

ACTION SOCIALE

Régime indemnitaire,
Adhésion au Comité National d'Action
Sociale pour l'ensemble des agents,
Participation financière mutuelles
santé et prévoyance

ACCUEIL DE STAGIAIRES

dans les services Petite Enfance,
Accueil de loisirs,
Office de tourisme

FORMATIONS RÉGULIÈRES

Partenariat CNFPT Ain Sessions
mutualisées et locales : 3 formations en
intra ou en union en 2025,
Analyse de la pratique: services Enfance
et France services,
Formations : "Gestes qui sauvent", SST,
"Manipulation des extincteurs", PSC1

PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

Groupe de travail - 1/4 heures prévention
Atelier Chorale

Zoom sur ...

Le Plan InterCommunal de Sauvegarde

Une première dans le département!

Le 21 octobre, les élus et fonctionnaires territoriaux étaient invités par le SDIS de l'Ain, en partenariat avec la CCVSC, pour participer à des ateliers de mise en situation dans le cadre du plan intercommunal de sauvegarde.

En présence des services de gendarmerie et du Préfet de l'Ain, cette soirée a permis aux acteurs, qui demain seraient en 1ère ligne pour gérer et coordonner des situations de crise majeure, de s'approprier la démarche de mise en œuvre des plans de sauvegarde, de développer la culture du risque et l'interconnaissance entre toutes les parties prenantes du territoire.

Une rencontre utile et précieuse au service de la population, au moment où la CCVSC est engagée dans la rédaction de son plan intercommunal de sauvegarde.



Les formations 2025

Les thèmes sont variés du fait de la diversité et de la spécificité des différents métiers mais aussi par la nécessaire adaptation aux contextes environnemental et numérique.

Projet d'égalité fille/garçon dès le plus jeune âge

Des sensibilisations et des formations se sont déroulées tout au long de l'année auprès des professionnels de la Petite Enfance. Ce projet d'ampleur s'inscrit dans le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes afin que les représentations sur cette thématique changent durablement chez les jeunes enfants.

➔ Environnement

Régulièrement, les agents et les élus sont sensibilisés aux enjeux de la transition écologique et du bon usage des équipements: consommation et gestion de l'eau, tri et recyclage, réutilisation des fournitures, sobriété administrative, utilisation maîtrisée du chauffage et de la climatisation...

Formation "Nos vies bas carbone"



La Communication



www.ccvsc01.org

Évolution du site de la CCVSC

Création et/ou mise à jour des rubriques en lien avec les actions communautaires : Agriculture et alimentation, Archives Travaux d'assainissement, Bilan à mi-parcours du PCAET

SITE INTERNET
pour les administrés
et les partenaires

ESPACE INTRANET
pour les agents et les élus

Estimation de l'audience
27 119 visiteurs
(au moins une session)
63 209 pages vues

Le magazine d'actualité

Au fil de Saône

3 éditions en janvier, mai et septembre dont un 6 pages pour faire le plein d'infos : présentation du budget 2025, des chantiers en cours, de l'actualité des services publics...

Consultable prioritairement sur le site internet de la CCVSC, les habitants peuvent toutefois s'inscrire pour recevoir une version papier du magazine d'actualités.



f **Page Facebook CCVSC pour retrouver l'actualité de la collectivité et des services**

- ▶ 206 publications
- ▶ 786 140x vues
- ▶ 832 abonnés
- ▶ 3 366 interactions

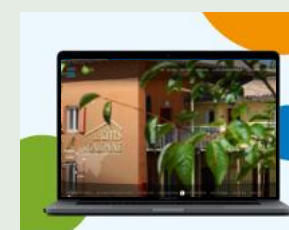
La promotion du territoire

Le Pôle Tourisme anime la campagne de communication des Gîtes de la Calonne et de l'Office de tourisme : sites internet, pages facebook et instagram, brochures dédiées aux animations et à la découverte du territoire, animations hors les murs à l'occasion de fêtes et d'évènements sur le territoire, newsletter...



www.tourisme-val-de-saone.fr

47 723 visites sur le site
2 200 abonnés sur Facebook
2 621 interactions
574 abonnés à la newsletter



www.gites-calonne.fr

6300 visites



LA STRATÉGIE TERRITORIALE

L'élaboration du projet de territoire a donné lieu à la création d'une feuille de route territoriale pour 6 ans et d'un plan pluriannuel d'investissement, permettant d'aligner les ambitions locales sur les enjeux de la transition écologique, du développement local (économie) et de la cohésion sociale. Ce plan d'actions a servi de base essentielle pour la constitution du Contrat de Réussite de la Transition Écologique (CRTE) du territoire avec l'État et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Parmi les principaux besoins du territoire, ont été identifiés : le développement de services de proximité et de l'économie locale, l'optimisation des parcs d'activité et la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la transition énergétique et de protection des ressources naturelles.

La mise en œuvre du projet de territoire évolue chaque année. De nouveaux projets émergent dans la continuité des orientations prévues dans le cadre du CRTE et du PCAET.



Le Projet de territoire

La communauté de communes Val de Saône Centre, via son projet de territoire 2021-2026 co-construit avec les quinze communes membres, a fixé les orientations stratégiques en matière de développement local, de transition écologique et de cohésion territoriale pour construire un avenir équilibré et durable.

LA STRATÉGIE

Le projet de territoire propose une vision globale et définit les priorités en tenant compte des enjeux, de ses faiblesses et de ses forces.

Tout en s'attachant à favoriser l'articulation entre les dimensions écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives ou encore relatives à la santé, il s'appuie, pour se mettre en action, sur deux dispositifs dans lesquels la collectivité s'est engagée : le CRTE et le PCAET.

LE PROJET DE TERRITOIRE 2025 EN ACTIONS

La CCVSC participe activement à la concrétisation de tout projet favorisant la transition énergétique et écologique, en cohérence avec son PCAET et sur les axes :

- du développement de la mobilité alternative (mise en œuvre du plan mobilité et du schéma cyclable sur le territoire),
- de la production d'énergies renouvelables (réalisation d'un cadastre solaire, soutien au projet de méthanisation, installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics...),
- de l'efficacité énergétique et de la diminution de la consommation énergétique des bâtiments communautaires (rénovation de l'éclairage public et des bâtiments communautaires, mise en place d'un Contrat de Performance Énergétique...),
- de la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement des eaux usées.

Les dispositifs

Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE)

Elaboré pour 6 ans, le CRTE est un cadre de dialogue avec l'Etat qui définit une feuille de route pour mettre en œuvre le **projet de territoire** tout en contribuant à atteindre les objectifs nationaux et notamment relatifs à la **transition écologique** et à la **cohésion territoriale**. Il permet de bénéficier du concours financier de l'Etat pour la réalisation d'actions locales.

Plan d'actions

- Renforcer la cohésion sociale et l'accès aux services pour tous.
- Développer les structures d'accueil et soutenir la parentalité.
- Accélérer la transition écologique et préserver la biodiversité.
- Développer les solutions de mobilité douce et durable.
- Valoriser le patrimoine local et promouvoir l'offre touristique.
- Moderniser les réseaux d'assainissement et garantir la qualité de l'eau.
- Soutenir l'emploi local et optimiser l'aménagement des parcs d'entreprises

En 2025

Intégration dans le projet de territoire des objectifs de la planification écologique définis par une feuille de route régionale et départementale (COP)

1 comité de pilotage avec les partenaires

1 avenant signé pour faire état de la mise en œuvre des actions

1 convention financière annuelle

91 actions finalisées ou en cours sur les 116 planifiées, dont 29 portées par la CCVSC

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le PCAET 2021/2026 de la CCVSC s'inscrit tout particulièrement dans la démarche de transition de proximité en faveur du développement durable.

5 grands axes déclinés en 26 actions (82 sous-actions) pour agir sur la mobilité et sur le résidentiel, développer les énergies renouvelables et s'adapter au changement climatique

13 sous-actions terminées, 26 sont en cours, 24 se poursuivent dans la durée, 19 restent à mener.

En 2025

Poursuite de l'étude sur le projet de méthanisation agricole,
Finalisation de l'aménagement du chemin de halage en véloroute,
Mise en œuvre du plan mobilité,

Mise en service des centrales photovoltaïques sur les sites,
Passage en led de l'éclairage des équipements communautaires,
Rénovation énergétique des bâtiments

Poursuite de l'étude pour le Plan alimentaire interterritorial
Travaux sur les ouvrages d'assainissement

Le bilan PCAET à mi-parcours a été validé en conseil communautaire le 26 août 2025

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Grâce à une capacité d'autofinancement satisfaisante et un endettement maîtrisé, la CCVSC maintient une situation financière saine et peut poursuivre en 2025 les investissements du mandat 2020/2026, malgré une aide de l'Etat réduite un peu plus chaque année.

Dans un contexte de rigueur, la CCVSC s'inscrit dans un développement maîtrisé en définissant ses priorités.

Face à la hausse des coûts de fonctionnement des services et d'entretien des équipements et par mesure d'économie, il a été acté la suppression du service de portage de repas au 1er janvier 2025, étant considéré que le nombre de bénéficiaires ne cessaient de diminuer et qu'une offre alternative existe pour répondre aux besoins.

Les budgets primitifs 2025 ont été adoptés le 26 mars 2025.

Les comptes financiers 2024 ont été approuvés le 24 juin 2025.

Ils sont consultables, ainsi que les ratios financiers 2024, sur le site internet de la CCVSC.





11 Budgets

1 budget principal
10 budgets annexes
 (assainissement collectif et non collectif, aménagements des parcs d'entreprises et ateliers relais, office de tourisme, gîtes de groupe).

La dette

Encours de la dette au 31/12/2025 : 4 118 593 € pour 9 emprunts

Fin de perception de la redevance incitative

Renonciation à la perception de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place du SMIDOM à compter du 1er janvier 2025.

CFU

Depuis 2024, les comptes de la CCVSC sont produits sous le format du Compte Financier Unique. Les comptes financiers de l'exercice 2024 et leur affectation sur les budgets 2025 ont été approuvés en juin 2025.

Données consolidées du Budget Principal et de ses budgets annexes

Les dépenses de fonctionnement

Rémunérations du personnel, entretien et consommation des bâtiments, achats de matières premières et de fournitures, prestations de services, subventions aux associations et intérêts des emprunts à payer...

6,9 M €

Les dépenses d'investissement

Elles modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la collectivité : remboursement de capitaux emprunté, acquisitions immobilières, travaux...

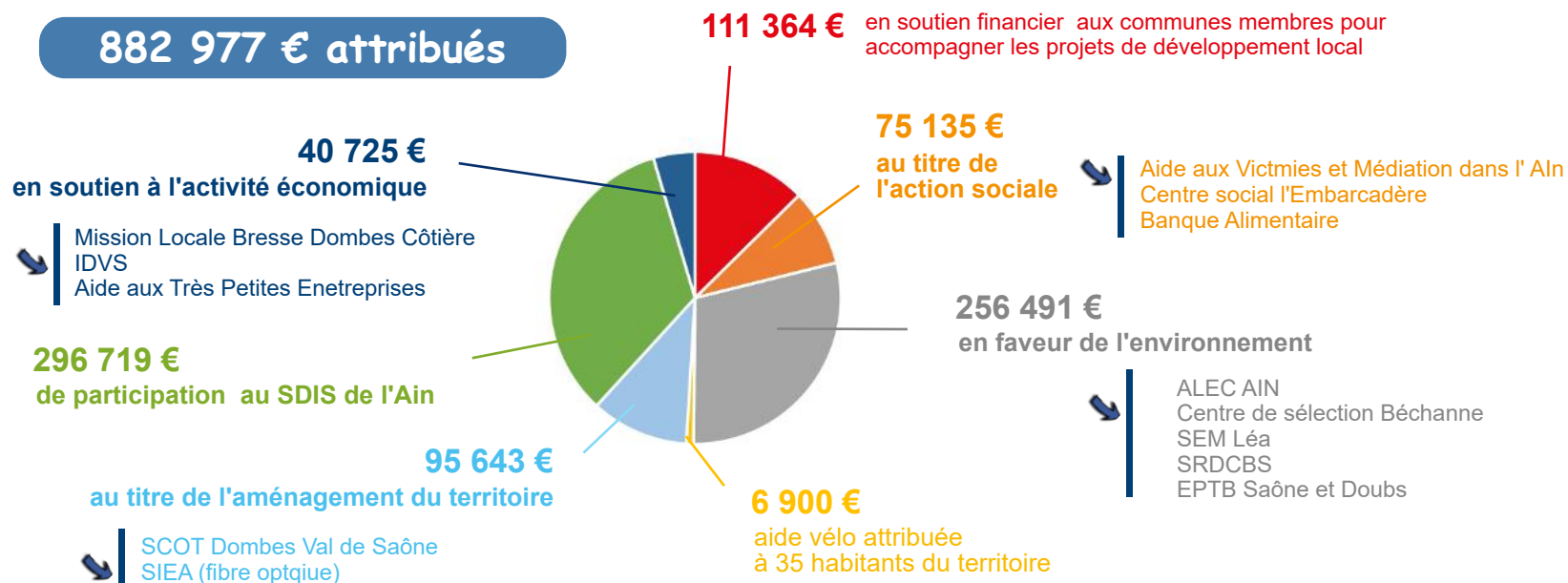
4,9 M €

Chaque budget est composé de 2 parties : 1 section de fonctionnement et 1 section d'investissement. Chaque section comprend des dépenses et des recettes. Les recettes égalent les dépenses pour avoir un budget en équilibre.

Les recettes : impôts et taxes, dotations de l'État, subventions, vente de biens et services, épargne de fonctionnement, emprunts...

Les participations et concours aux tiers

882 977 € attribués



Impôts locaux

La CCVSC perçoit la fiscalité de Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires, la Taxe Foncière sur le non-bâti ainsi que la Contribution Foncière des entreprises.

Les taux de fiscalité n'ont pas évolué en 2025, malgré une perte de la DGF versée par l'Etat (- 24 000 €) de 2017 à 2025, un déploiement des compétences et des services rendus aux usagers et un contexte inflationniste de 2022 à 2024.

Budgétisation verte

Depuis 2024, le CFU intègre une annexe environnementale présentant une cotation des dépenses d'investissement en fonction de leur impact sur l'environnement et la transition écologique.

Sur 4 326 506 € de dépenses d'investissement soumis à analyse de l'impact :

165 989 € Favorables
1 852 832 € Neutres
2 007 762 € Défavorables
1 620 € Mixtes
298 300 € Non cotées.

Attributions de compensation

Le conseil communautaire a adopté une révision des attributions de compensation de 14 communes en 2025.

Les projets phares

Création plateau surélevé
sortie Visiosport
Jeu extérieur VisioCrèche
Plantation d'arbres dans les
parcs d'entreprises et à
l'accueil de loisirs

Aménagement des extérieurs

106 568 €

Retrouvez les budgets
et ratios financiers 2025



www.ccvsc01.org
(rubrique Budget)

1,7 M €

Équipements
d'assainissement

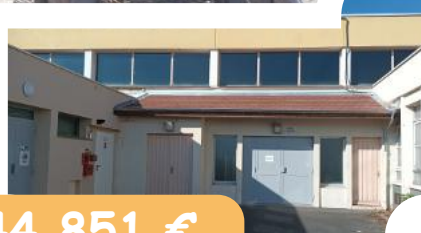
Travaux
sur le réseau
d'assainissement
collectif



144 851 €

Équipements des structures

Gestion automatisée du chauffage Bâtiment Visiosport
Changement centrale incendie Bâtiment Visiosport
Travaux isolation/ventilation à Saônesport

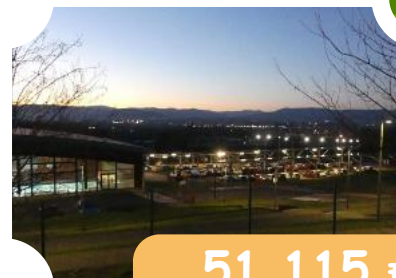


Participation à une
étude de faisabilité
sur projet
méthanisation

19 920 €

51 115 €

Passage en LED



Équipements
communautaires et
parcs d'entreprises





LES TEMPS FORTS 2025



Temps forts 2025



13 Janvier

Cérémonie des vœux communautaires en présence de Mme la Préfète de l'Ain

Inauguration des ombrières sur les parkings des complexes sportifs



25 Mars



7 Avril

25 Mai



"Mai à vélo" sur l'aire d'arrêt de la Voie Bleue à Montmerle

5 Juin



Participation de la CCVSC au Challenge Mobilité AURA

5 Juillet



Fête de la Voie Bleue sur l'aire principale à Thoisysey

7 Octobre



Soirée ciné-débat autour du film Animal de Cyril DION

21 Octobre



Ateliers de mise en situation dans le cadre de l'élaboration du PICS

5 Novembre



Inauguration des équipements d'assainissement collectif



LES ACTIONS ET PROJETS 2025





Protection et mise en valeur
des ressources naturelles,
Réduction des déchets,
Sensibilisation des usagers,
Préservation de la biodiversité
et de l'eau...

Le changement climatique est un enjeu majeur.

La décarbonation des modes de vie et la préservation des ressources naturelles sont essentielles.

La CCVSC participe à la préservation des ressources naturelles sur son territoire et au maintien d'un cadre de vie sain et agréable pour tous au quotidien : collecte et traitement des déchets, gestion de l'eau potable et des milieux aquatiques, investissement pour l'assainissement des eaux usagées.

Elle poursuit ses efforts en faveur de la préservation de la ressource en eau en se mobilisant notamment dans une démarche partenariale de gestion durable de l'eau, le PTGE "Eau Ain Dombes Saône 2050".

Dans le cadre de sa compétence Environnement, la CCVSC confie plusieurs de ses missions à des syndicats intercommunaux spécialisés ou participe à des projets collectifs dans l'objectif de préserver les ressources naturelles et la biodiversité

Collecte et traitement des déchets ménagers



Le SMIDOM Veyle Saône gère le ramassage, la destruction et la valorisation des déchets des 15 communes de notre territoire. Les habitants sont soumis à la redevance incitative pour financer ce service. Deux déchèteries fonctionnent sur le territoire de la CCVSC. L'objectif est de réduire à la source la production de déchets et de développer leur recyclage et leur valorisation.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



La compétence GEMAPI est déléguée aux syndicats EPTB Saône & Doubs et SRDCBS pour mener des actions permettant de restaurer la continuité écologique des cours d'eau. L'enjeu : préserver la ressource en eau, améliorer la gestion des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. Le SRDCBS est en charge de l'amélioration de la qualité générale des milieux aquatiques sur le territoire. L'EPTB est en charge des questions de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Saône.



Production et distribution de l'eau potable



La CCVSC a la compétence « Eau potable ». Elle confie la gestion du service public d'eau potable au Syndicat d'Eau Potable (SEP) Bresse Dombes Saône. Le syndicat délègue l'exploitation quotidienne à :

- SUEZ Eau France (Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy/Saône, Montceaux, Montmerle/Saône et Peyzieux/Saône)
- SAUR France (Chaleins, Garnerans, Illiat, Mogneneins, Saint-Didier/Chalaronne, St-Etienne/Chalaronne et Thoissey)

www.ptie-eau.fr

Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Eau Ain Dombes Saône 2050 mutualisé et porté par la CC de la Dombes



Basée sur un dialogue territorial entre collectivités, acteurs économiques et associatifs, cette démarche a pour but d'anticiper les crises et de favoriser un partage équilibré de la ressource en eau à l'horizon 2050.

La nappe des cailloutis de la Dombes est alimentée uniquement par les précipitations. L'alimentation en eau potable est fournie par 2/3 par les alluvions Saône et Rhône et 1/3 par la nappe des cailloutis.

ZOOM SUR... les actions de nos partenaires

Les rapports d'activité sont consultables
sur les sites Internet des syndicats

SEP Bresse dombes Saône

Le Syndicat assure la gestion, la protection des ressources, la recherche de nouvelles ressources, la production, le traitement, le stockage, la distribution de l'eau potable et l'entretien des installations (9 sites de pompage, 2 usines de traitement, 22 réservoirs alimentant 1700 km de réseau).

www.ptie-eau.fr

SMIDOM Veyle Saône

Le syndicat a établi un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés 2023-2028 définissant les objectifs de sobriété et de réduction ou valorisation des déchets. Les actions régulières: ramassage en porte à porte, collecte sélective en apport volontaire, animations scolaires, compostage et valorisation des déchets verts, broyage des végétaux à domicile ou en déchèterie, sensibilisation des élèves au tri-recyclage et au gaspillage alimentaire, concours de collectes dans les écoles, économie circulaire et réemploi grâce aux recycleurs, repair Café...

En 2025, le SMIDOM engage une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires du territoire.

www.smidom.org

Syndicat de Rivières Dombes Chalaronne Bords de Saône

Dans le cadre du Contrat de Milieu Dombes Chalaronne Bords de Saône, le syndicat oeuvre pour la restauration écologique, la mise en défens des cours d'eau, la lutte contre les inondations sur les bassins versants, la restauration des mares, la lutte contre les espèces invasives, la plantation de haies, la sensibilisation des élèves...

En 2025, le syndicat lance un projet de participation citoyenne sur les traversées urbaines des rivières Chalaronne (Saint-Didier-sur-Chalaronne et Saint-Etienne-sur-Chalaronne) et Calonne (Guéreins) et une étude de connaissance ouvrage inondation, ruissellement et gestion des eaux pluviales de la Mâtre à Messimy sur Saône. Les résultats des études faune-flore-habitat menées sur 2 zones humides du territoire (Francheleins et Saint-Etienne-sur-Chalaronne) ont été présentés.

www.srdcbs.fr

L'EPTB Saône et Doubs

Le syndicat étudie les problématiques liées aux grands cours d'eau et aux crues, la prévention des inondations, la gestion de la ressource en eau et la préservation des zones humides (restauration de méandres/lônes/frayères, aménagement de plans d'eau). Il anime ou participe aux démarches de gestion concertée tels que le Contrat de rivière, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ou les programmes spécifiques.

En 2025, le comité d'agrément a donné un avis positif pour le PAPI Val de Saône et côte viticole. Le conseil communautaire a approuvé le partenariat avec l'EPTB Saône et Doubs pour une participation à des actions globales de prévention des inondations menées par l'EPTB, ainsi que diverses prestations relatives aux actions du PAPI.

www.eptb-saone-doubs.fr

PTGE Eau Ain - Dombes - Saône 2050

Le PTGE est une démarche de concertation locale qui vise à mieux concilier usages de l'eau et protection de la ressource. La poursuite de l'étude pour identifier les enjeux et apporter une réponse territorialisée a abouti à l'écriture en novembre 2025 d'une stratégie-plan d'actions de 6 ans (2026/2032) pour atteindre, grâce à la coopération de l'ensemble des acteurs, des objectifs de réduction des prélèvements, de gestion coordonnée de l'eau et de lutte contre l'épuisement. Le conseil communautaire a validé le projet le 16 décembre 2025. Le PTGE a été signé en Préfecture le 14 janvier 2026. Chaque acteur pourra ainsi s'engager dans la mise en œuvre opérationnelle des actions qui relèvent de son champ d'intervention en plaçant la sobriété et la sécurisation des besoins en eau au coeur des actions.

www.eau-aindombessaone2050.fr

L'assainissement est une compétence majeure et prioritaire de la communauté de communes dont l'enjeu est la préservation de la ressource en eau

La CCVSC est en charge de la gestion du service public de l'assainissement collectif et non collectif sur son territoire.



L'assainissement collectif

9098
abonnés

187

km de réseau au 31/12/2024
(réseau unitaire : 31 km
réseau séparatif : 156 km)

12

stations d'épuration
Capacité totale : 27 048
équivalents habitants

18

déversoirs d'orage

47

postes de refoulement

1 522 086

m3 d'eau épurée au 31/12/2024

157

avis délivrés / demandes
d'urbanisme

90 %

de la population
est raccordée
au réseau public

La collecte,
le transport,
le traitement des
eaux usées
et l'exploitation du
réseau sont confiés à
SUEZ Eau France
en Délégation de
Service Public

Un audit à mi-contrat de la DSP
a été réalisé en 2025.

Le plan d'actions



2 schémas directeurs

pour planifier les travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement des eaux usées sur les parties nord et sud du territoire



Une planification

des travaux d'amélioration sur 2021/2030



16,1 M€ HT

- Réhabilitation des réseaux
- Création de nouveaux ouvrages
- Abandon des stations d'épuration à Peyzieux-sur-Saône et Saint-Étienne-sur-Chalaronne
- Transfert des effluents vers la station d'épuration à Mogneneins
- Mise en séparatif des réseaux eaux usées / eaux pluviales

OBJECTIFS

Réhabiliter les systèmes d'assainissement ou les adapter à l'évolution de la croissance démographique et de l'urbanisation tout en préservant le milieu naturel de rejet

TRAVAUX DE LA COMMISSION

- Révision du zonage d'assainissement à Illiat, Francheleins, St Etienne, St Didier et Thoissey.
- Fixation du supplément de prix de la redevance de performance 2026 des systèmes d'assainissement collectif reversée à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Les travaux en 2025

Face à l'évolution démographique et à l'urbanisation, la station d'épuration à Peyzieux-sur-Saône n'était plus en capacité de traiter les effluents. La station d'épuration à Mogneneins ne fonctionnant qu'à 30% de sa capacité, la CCVSC a fait le choix de transférer les eaux usées en provenance de Peyzieux-sur-Saône et de Saint-Étienne-sur-Chalaronne vers la station à Mogneneins.



Les travaux de transfert des eaux usées de Peyzieux-sur-Saône et de construction du bassin d'orage et du poste pneumatique à la STEP à Mogneneins étant terminés, le second projet de transfert concernant les eaux usées de Saint-Étienne-sur-Chalaronne a débuté via plusieurs études préalables (enquêtes parcellaires des habitations du hameau « St Martin » à Saint-Étienne-sur-Chalaronne pour raccordement au réseau d'assainissement collectif, analyse amiante-HAP sur voirie, levés topographiques, étude de tracés pour le transfert).

Zoom sur...

Rétrocession de réseaux aux communes

par suite des travaux de mise en séparatif, rétrocession a été faite aux communes de Guéreins et Messimy-sur-Saône des réseaux unitaires devenus uniquement des réseaux d'eau pluviale.

Gestion des Eaux pluviales du Parc Actival à Saint Didier sur Chalaronne

Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour les aménagements de rejets des eaux pluviales du parc a été déposé en 2025 et un arrêté du préfet de porter à connaissance a été pris en janvier 2026.

Inauguration des équipements d'assainissement collectif

Les missions d'assainissement ont engendré de nombreux chantiers conséquents sur le territoire, dont plusieurs se sont terminés en 2025. C'est pour faire un point global que le 5 novembre dernier, tous les acteurs, maîtrise d'oeuvre, partenaires financiers et entreprises, se sont retrouvés à Montmerle-sur-Saône pour évoquer les travaux du bassin d'orage, les mises en séparatif des réseaux sur les communes de Messimy-sur-Saône et Guéreins ou bien encore les renouvellements/réhabilitations des réseaux et des branchements à Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Guéreins, Messimy-sur-Saône et Lurcy. L'occasion de mettre en valeur les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Département de l'Ain et de remercier les entreprises présentes.



D'autres travaux ont été effectués en 2025 dans le cadre du schéma directeur pour :

- modifier les réseaux unitaires recevant actuellement les eaux usées et les eaux pluviales et ainsi créer deux réseaux distincts
- réhabiliter les réseaux et les ouvrages existants

Mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales afin de limiter la présence d'eaux claires parasites dans les ouvrages d'assainissement des eaux usées

- ▶ Le Bourg à Messimy-sur-Saône
- ▶ Secteur des Mûriers à Montmerle-sur-Saône
- ▶ Chemin du chardonnet, rue des vignes et chemin du paradis à Guéreins

Aménagements sur des ouvrages existants au nord du territoire (stations d'épuration, postes de relèvement, clapets anti-retour sur réseau), pour sécuriser les accès, corriger des dégradations sur les stations d'épuration et améliorer leur exploitation, éviter l'intrusion d'eau dans les canalisations

Réhabilitation des canalisations des réseaux d'eaux usées existants pour limiter l'intrusion des eaux claires parasites à :

- ▶ Montmerle-sur-Saône (Chemin vert, rue de Lyon, rue des Peupliers, Rue des Acacias),
- ▶ Messimy-sur-Saône (Chemin des Ferrières)
- ▶ Garnerans
- ▶ Illiat
- ▶ Mogneneins
- ▶ Saint-Étienne-sur-Chalaronne
- ▶ Francheleins
- ▶ Etudes MOE pour Saint-Didier-sur-Chalaronne et Thoissey

L'assainissement non collectif

Les missions

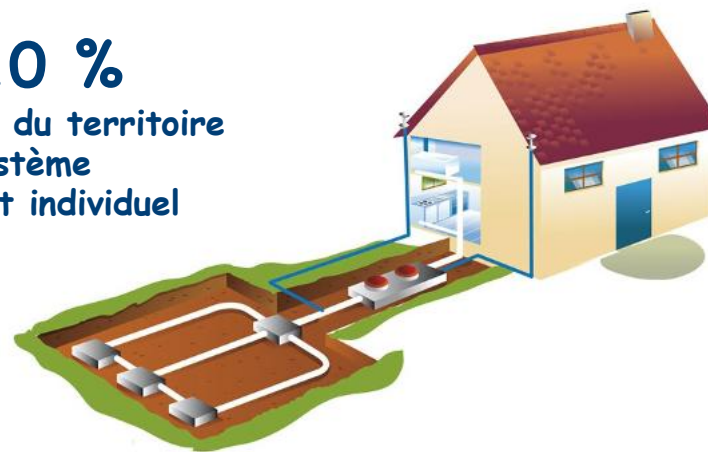
Dans le cadre de la protection environnementale, le service communautaire en charge du contrôle des installations d'assainissement non collectif (SPANC) vérifie le bon fonctionnement et l'entretien du dispositif d'assainissement de chaque habitation non raccordée au réseau collectif. Il contrôle les installations existantes, délivre les autorisations et accompagne les particuliers lors de la mise en place de l'installation individuelle.

L'aide à l'installation

La communauté de communes coordonne un programme d'aide à la réhabilitation des installations individuelles d'assainissement. Les administrés qui souhaitent s'engager dans la réhabilitation de leur installation peuvent percevoir des subventions départementales.

Montant de la subvention versée par le Département de l'Ain : 20% du montant HT des travaux avec un coût plafond à 10 000 € HT par installation réhabilitée (soit une aide au maximum de 2 000€).

Environ 10 %
de la population du territoire
dispose d'un système
d'assainissement individuel



En 2025



128 contrôles périodiques
27 contrôles de conception
24 contrôles de bonne réalisation



6 réhabilitations ayant bénéficié du
dispositif d'aide financière départemental

AIN⁰¹
le Département

Participer à la transition écologique



La mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté en 2021, pour 6 ans, se poursuit. Ce projet, qui concerne tous les acteurs du territoire, est la traduction locale des objectifs nationaux de transition écologique en proposant des actions concrètes dans divers domaines : décarbonation de la mobilité, économies d'énergies, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie...

Un bilan à mi-parcours 2021-2023 a été réalisé et validé par le conseil communautaire le 26 août 2025. Il permet de mesurer l'avancée du PCAET au regard des objectifs et de relever les difficultés rencontrées pour adapter la suite de sa mise en œuvre.

Le rapport est consultable sur le site Internet de la CCVSC.



Découvrez le bilan
à mi-parcours
2021/2023
du PCAET



Entre 2021 et 2025...

- **35 bâtiments** publics concernés par des travaux de rénovation énergétique
- Un contrat de performance énergétique signé entre la CCVSC et Veolia : **41% d'économie** sur les dépenses d'énergie des bâtiments
- Passage de l'éclairage public en LED **pour la CCVSC** (équipements sportifs et parcs d'entreprises) et **11 communes** du territoire
- **1934 composts individuels** vendus par le SMIDOM Veyle Saône
- Création de **30 km** d'aménagement sécurisé (Voie Bleue, modes doux)
- **1308 conseils, 499 entretiens et 106 accompagnements** réalisés chez les ménages via le service Val de Saône Rénov'+
- **1 projet de méthanisation** en cours d'élaboration sur le territoire
- **1 cadastre solaire** à la disposition des habitants pour tester le potentiel solaire de leur toiture
- **811 animations** diverses de sensibilisation proposées auprès du public scolaire
- **1743 mètres** linéaires de haies et plus de **4000 arbres** plantés
- **2 174 panneaux photovoltaïques** installés sur les parkings des gymnases à Montceaux et à Saint-Didier-sur-Chalaronne pour une production estimée de plus d' **1 000 000 kWh/an**

En 2025,

les actions se poursuivent en faveur de la sobriété énergétique, du développement des énergies renouvelables, d'une mobilité durable ou encore de l'accompagnement des habitants dans cette démarche pour diminuer l'impact environnemental du changement climatique.

Accompagner les habitants vers la sobriété énergétique et la rénovation de l'habitat



Val de Saône Rénov'+ Un espace conseil France Rénov'

pour la rénovation énergétique et l'adaptation du logement en faveur de l'autonomie

Un service d'information, de conseils, de sensibilisation et d'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique du logement ou des locaux professionnels est proposé aux habitants du territoire. Il porte aussi sur l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement.

A compter de 2025, l'accompagnement personnalisé du projet devient **gratuit**. Il intègre une visite sur place, un diagnostic et 3 scénarii chiffrés de travaux.

L'animation du service est confiée à ALEC AIN.

- ➡ Entretiens téléphoniques tous les jours
- ➡ Rencontres dans le cadre de permanences 2 lundis par mois
- ➡ Animations sur le territoire

Un service de proximité grâce aux permanences à la France Services à Montmerle-sur-Saône, dans les mairies et lors d'événements sur le territoire (foire de Montmerle et fête de la voie Bleue)

Le service se positionne aux côtés du bénéficiaire comme **tiers de confiance**: sensibilisation, information sur les gains énergétiques, les économies de gaz à effet de serre, les aides financières...



Économiser l'énergie



Des logements plus écologiques, économes en énergie et confortables



Cadastre solaire

Un outil pour tester le potentiel photovoltaïque de sa toiture



La CCVSC met à la disposition des habitants, sur son site Internet, une carte interactive permettant de connaître le potentiel solaire de sa toiture, de réaliser des simulations financières et de vérifier la rentabilité d'un projet de production d'eau chaude ou d'électricité.

En 2025, de nouvelles fonctionnalités permettent un meilleur usage du cadastre solaire avec la possibilité d'apporter des précisions sur les données techniques d'un bâtiment récent non encore référencé au cadastre ou sur les équipements du domicile pour peaufiner l'autoconsommation potentielle.

L'objectif est d'encourager le développement des énergies renouvelables.

➡ 376 utilisateurs uniques enregistrés en 2025 (3 467 depuis 2022)

En 2025

Pour les logements individuels

- 239 demandes d'informations (premier niveau)
- 83 conseils personnalisés approfondis
- 23 accompagnements techniques personnalisés
- 12 parcours MaPrimRénov' à la suite des préconisations (en majorité sur des postes d'isolation et de chauffage)

Pour les locaux professionnels (PME)

- 2 accompagnements / conseil, informations

Un Pacte Territorial France Rénov' 2025 / 2027 a été signé en juin 2025 par ALEC AIN dans une démarche de mutualisation des efforts des collectivités locales et une optimisation des financements. Le service aux particuliers est cofinancé par l'ANAH et le Département de l'Ain. Le dispositif d'accompagnement des entreprises du petit tertiaire privé est financé par l'ADEME et les certificats d'économie d'énergie (CEE).

Favoriser la mobilité décarbonnée



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

En 2025, la CCVSC poursuit sa politique de soutien financier aux habitants pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit d'électrification. Harmonisation de l'aide à l'achat à 200 € quel que soit le lieu d'achat dans la limite du périmètre défini pour les vélos électriques neufs. **Aides attribuées : 6 900 € pour 37 dossiers**

Semaine de la mobilité

Du 20 au 27 septembre, la CCVSC offrait la possibilité de tester un vélo électrique pour les trajets du quotidien pendant 1 semaine aux particuliers et aux entreprises. 16 vélos ont été mis à disposition à 3 entreprises (SB Motors, la SAB, RAF) et 9 particuliers, signe de l'intérêt des habitants à s'engager pour un autre modèle de mobilité.

430 km parcourus sur la semaine dont 204 km pour des trajets domicile-travail.

Challenge mobilité



La CCVSC a participé le 5 juin au **Challenge Mobilité** organisé par la Région qui vise à promouvoir les transports alternatifs à l'automobile auprès des salariés. Pour encourager la participation des entreprises du territoire, la CCVSC organisait une tombola afin de faire gagner des locations de vélo à assistance électrique, des bilans/diagnostic vélo ou encore des équipements vélo.

14 structures inscrites. Prix départemental remis le 9 juillet à la RAF (Parc Visionis), lauréate du prix coup de coeur.

Défi inter-écoles

du 2 au 6 juin, les classes des écoles primaires ont pu participer au Défi Mobilité. Chaque enseignant comptabilisait cette semaine-là les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (à pied, à vélo, en 2 roues, en covoiturage...). Des livres Jeunesse étaient offerts aux gagnants par la CCVSC.

7 écoles / 28 classes participantes. Taux de participation moyen des classes : 45%

Animations sur le territoire

Entre avril et septembre, plusieurs stands d'informations et des animations ont été organisés dans 6 communes du territoire et à l'occasion de la foire de Montmerle-sur-Saône.

Tous à vélo

La CCVSC a participé à l'opération nationale « Mai à vélo » sur l'aire d'arrêt de la véloroute à Montmerle-sur-Saône le dimanche 25 mai. Au programme, la découverte de vélos-cargos et d'un véhicule « intermédiaire », un atelier bilan technique pour les vélos ainsi que des balades en vélo électrique, quizz-vélo...

**26 révisions vélo, prises de rendez-vous pour réparations
60 tests du véhicule intermédiaire - 10 balades en VAE
3 personnes on testé les vélos cargos - 32 lots distribués**



Étude globale de mobilité



Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial 2021-2026, une étude globale a été réalisée pour élaborer une stratégie en faveur de la mobilité alternative sur le territoire.

Un plan d'actions Mobilité 2023/2032 prévoit les futurs aménagements et actions à mettre en place par la CCVSC et les communes

- 13 actions pour répondre aux enjeux du territoire et faire du mode cyclable une alternative à l'automobile pour les déplacements de courte distance
- 1 schéma directeur cyclable 2024/2030:
39 itinéraires - 171 km de linéaire dont 6 itinéraires d'intérêt communautaire (12,5 km) desservant les parcs d'entreprises, les collèges, les équipements sportifs et les aires d'accueil de la véloroute



ACTIONS 2025



► **Plan de déplacement inter-entreprise**
la CCVSC souhaite accompagner les entreprises vers une mobilité plus durable et une réflexion sur l'amélioration des déplacements domicile-travail. Une réunion de lancement de la démarche a été organisée par ALEC AIN et la CCVSC avec les entreprises volontaires du Parc Visionis le 17 octobre et un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des entreprises et salariés pour lancer le diagnostic de la situation.

► **Extension des liaisons mode doux**
Les tracés et chantiers des futures pistes cyclables communautaires ont été préparés avec les communes de Thoissey et St-Didier-sur-Chalonne:

- liaison entre Actisport et les établissements scolaires
- liaison entre le parc Actival et la Voie bleue.

► **Etude d'opportunité d'une ligne de covoiturage sur la RD933**
Compte-tenu des flux insuffisants et des coûts importants de la mise en place de la ligne de covoiturage, les élus ont fait le choix de ne pas poursuivre l'étude.



Sensibiliser les acteurs du territoire à la transition écologique



Soirée ciné-débat

Mise en place dans le cadre des actions du PCAET, une soirée ciné-débat gratuite et ouverte à tous, était organisée à Saint-Didier-sur-Chalaronne le 7 octobre.

Au programme, la projection du film documentaire « Animal » de Cyril DION, suivie d'un débat sur la place de l'homme dans la nature et les effets de sa présence et de ses activités sur le monde vivant.

Une cinquantaine de personnes ont visionné le film qui était suivi d'un débat passionnant et sans concession, animé par Gilles ESCARGUEL (enseignant-chercheur en Paléontologie, Écologie & Biogéographie, et Vice-Président de l'université Claude Bernard Lyon 1), sur la place de l'homme dans la Nature et la prise de conscience de la nécessité d'agir dès maintenant.



Programme Ecopousse

Poursuite pour l'année scolaire 2025/2026 des actions mises en place depuis 2021 avec le programme de sensibilisation aux thématiques environnementales à destination des écoles maternelles et primaires du territoire.

➔ 25 classes participantes

➔ **Objectifs** : rendre les enfants acteurs de la transition écologique grâce à l'apprentissage des écogestes sur les thèmes de l'eau, des déchets, de l'écomobilité, des énergies, de l'alimentation, de la biodiversité...



Une élève de la classe de CE2 de l'école de Saint-Etienne-sur-Chalaronne gagnante du concours régional pour sa vidéo sur le projet « Préserver l'eau, ce n'est pas la mer à boire »

Agriculture et alimentation

Plan Alimentaire InterTerritorial (PAIT)

Un premier diagnostic de territoire a été réalisé par les CC Dombes, CCDSV et CCVSC de 2020 à 2022 pour répondre aux objectifs de la loi Egalim au sein de la restauration collective et encourager une agriculture durable et la production de qualité en circuits courts.

La CCVSC et la CCDSV ont poursuivi la démarche en approfondissant le diagnostic autour de 4 axes (production, transformation, distribution et restauration collective) afin de définir un plan d'actions opérationnel, qui a été approuvé en conseil communautaire.

Le plan d'actions 2025/2035 comprend 21 actions réparties en 6 axes stratégiques :

- Préserver, valoriser et diversifier l'agriculture locale pour répondre aux besoins du territoire
- Promouvoir des modes de production de qualité et une agriculture adaptée au changement climatique et à la ressource en eau
- Réancrer les circuits d'approvisionnement alimentaires via la relocalisation des filières
- Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous
- Améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale
- Animer la dynamique PAIT sur le territoire

Une démarche de soutien de l'économie agricole et alimentaire sur le territoire, de sensibilisation, de favorisation de la production en circuits courts et consolidation des filières.

➔ Soutien au Pôle des Bergers et au Centre de sélection Béchanne

➔ Participation au comité agricole de territoire Dombes - Saône - Plaine de l'Ain - Côtières le 10 juillet 2025 à Francheleins

➔ Financement d'un programme de sensibilisation à l'agriculture et à l'alimentation durables et à la biodiversité pour les écoles du territoire



➔ 40 classes participantes pour l'année scolaire 2025/2026



Favoriser la sobriété énergétique des équipements communautaires



Rénovation des bâtiments

Les audits énergétiques réalisés en 2023 sur les bâtiments communautaires (Visiosport, Pôle Petite Enfance et Jardin des Sports à Montceaux, Gymnase à Thoissey, Gymnase, Centre sportif et Relais Petite Enfance à Saint-Didier-sur-Chalaronne) ont permis d'établir un diagnostic thermique pour chacun et de programmer chaque année des travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

Objectifs:

réduire les déperditions de chaleur et réaliser des économies d'énergie. Le SIEA est chargé de la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie



Réalisation 2025:
Isolation de la toiture du hall d'entrée au gymnase SaôneSport à Thoissey pour renforcer l'isolation

Électrification du parc automobile

Le recours aux véhicules électriques est en place depuis 2024 et le parc est désormais doté de 4 véhicules de ce type sur 7.

Éco éclairage

La CCVSC remplace chaque année les éclairages classiques de ses parcs d'entreprises et de ses autres équipements par des points d'éclairage équipés en led. En 2025, les derniers aménagements viennent clôturer le programme pluriannuel.

Objectifs:

efficacité énergétique grâce à des ampoules plus performantes et moins énergivores, diminution de la pollution lumineuse, économies grâce à la baisse des dépenses de fonctionnement

En 2025

- ➔ Parking du gymnase Actisport à Saint-Didier-sur-Chalaronne
- ➔ Cantine Visiomômes à Montceaux
- ➔ Parc d'entreprises de la Bare à Chaleins



Contrat de Performance Énergétique

Un Contrat de Performance Énergétique (CPE) a été signé avec Véolia depuis 2022 afin d'assurer un suivi des installations de génie climatique (chauffage, eau chaude...) et garantir une maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments communautaires. Une Gestion Technique Centralisée mise en service début 2025 permet de gérer les équipements de production de chaleur et d'affiner les consommations en fonction des besoins.



En 2025, économie de 7,8% par rapport à la valeur totale cible du marché, et de 37% par rapport à la consommation de référence des bâtiments.

Tous les bâtiments ont atteint la cible de consommation ou ont moins consommé grâce au contrat.

Favoriser la production d'énergies renouvelables



Un projet ambitieux de transition énergétique sur notre territoire

La CCVSC participe au capital social de La Société d'Economie Mixte "Les Energies de l'Ain" (SEM LÉA), chargée du déploiement des énergies renouvelables dans l'Ain.

Dans ce cadre-là, deux aménagements ont été réalisés en 2024 par la SEM LÉA consistant en l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des complexes sportifs communautaires.

La mise en service des équipements a eu lieu au printemps 2025.

Le conseil a approuvé la participation de la CCVSC à une opération d'autoconsommation collective avec la centrale SEM LÉA pour couvrir, grâce à l'électricité produite par les ombrières au Parc Visiosport, une partie de ses besoins propres en électricité et revendre à des consommateurs situés à proximité.



Parc Visiosport

Gymnase Actisport

- ▶ 9 ombrières
- ▶ 330 places de parking recouvertes
- ▶ 2 065 panneaux photovoltaïques sur 4 131 m²
- ▶ plus de 1 000 000 kWh/an de production électrique, l'équivalent de la consommation annuelle de 221 foyers

Inauguration des ombrières photovoltaïques du parking Complexe Visiosport de Montceaux le 25 mars 2025, en présence de Karine Garcin-Escobar (Sous-Préfète de Nantua), Jean-Claude Deschizeaux (Président de la CCVSC et Maire de Montceaux), Patricia Chmara (Conseillère Départementale), Eric Berthet (Directeur de la SEM LÉA), ainsi que Walter Martin (Président du SIEA et du Conseil d'Administration de la SEM LÉA)



Objectifs

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire la consommation d'énergie
- Produire une électricité locale
- Sécuriser l'évolution des prix de l'énergie



Unité de méthanisation

Dans la continuité des études menées en 2022 et 2023 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain pour identifier de potentiels porteurs de projets et les enjeux territoriaux agricoles, la communauté de communes a poursuivi en 2024 son soutien aux porteurs de projet de création d'une unité de méthanisation agricole à Francheleins en finançant et en confiant une étude de faisabilité à un bureau d'études. Cette opération a été réalisée avec le soutien financier de l'ADEME.

Une synthèse de l'étude de faisabilité a été présentée le 6 mars 2025 par le bureau d'études, qui assurera l'AMO du projet d'unité de méthanisation qui sera porté directement par les agriculteurs.

Renforcer la qualité de vie
grâce à des services publics
de proximité
et des équipements
structurants
pour le territoire



La CCVSC s'attache à améliorer l'accessibilité aux services publics, enjeu d'égalité et de cohésion sociale.

Elle met à disposition des habitants des équipements locaux et des services qui répondent à leurs besoins du quotidien : équipements sportifs, crèches, accueil de loisirs, France services, transport des collégiens, action sociale...

Au 1er janvier 2025, la CCVSC devient légalement autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant en lieu et place des communes, ce qui conforte son rôle dans le domaine, avec l'information et l'accompagnement des parents et le soutien à la qualité des modes d'accueil notamment.



France services pour faciliter les démarches administratives

France services Val de saône Centre est un service de proximité dont la vocation est d'accompagner les démarches administratives des usagers. Pour cela, elle est conventionnée avec l'État et 12 organismes nationaux partenaires du dispositif : La Poste, France Travail, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, l'Agence Nationale des titres sécurisés, le Chèque énergie, l'Agence Nationale de l'Habitat/France Rénov', les Finances publiques et le Point Justice, l'URSSAF.

La structure accueille également des partenaires locaux qui assurent des permanences au sein de la France services.

En 2025, le service se déploie sur le territoire avec la création d'une permanence décentralisée chaque lundi matin au centre social à Thoissey.



- ▶ 2 conseillères France services
- ▶ 2 lieux d'accueil
- ▶ 1 espace de consultation web
- ▶ 1 espace confidentiel pour des rendez-vous avec les partenaires en visioconférence
- ▶ 8 permanences locales de partenaires

Promotion de l'inclusion numérique



Un conseiller numérique France services intervient sur le territoire. Il accompagne, individuellement ou en ateliers collectifs, les usagers pour leur permettre de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien. La CCVSC soutient financièrement ce service porté par le centre social L'Embarcadère à Thoissey.

En 2025



Les accompagnements France services

Depuis l'ouverture la fréquentation est en hausse

3005 accompagnements par les conseillères
(+ 17,6% par rapport à 2024)



Les accompagnements des partenaires

378 accompagnements par les 9 partenaires
(+ 25% par rapport à 2024)



2 nouveaux partenaires

L'URSSAF intègre le réseau des partenaires nationaux pour accompagner les autoentrepreneurs et les usagers des dispositifs CESU et PAJEMPLOI. Les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain sont présents depuis décembre 2025.



Création d'un nouveau lieu d'accueil

Depuis le 7 avril 2025, une permanence décentralisée est proposée chaque lundi matin sur rendez-vous au centre social à Thoissey.



Accueil hors les murs

Un stand était présent sur la foire à Montmerle-sur-Saône le 6 septembre 2025.



Passage du Bus du droit

1 permanence itinérante le 11 juin 2025 mise en place par le CDAD et l'AVEMA en partenariat avec la mairie de Montmerle-sur-Saône.



Permanences exceptionnelles retraite

En avril et octobre 2025, un conseiller de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail était présent dans les locaux pour permettre aux administrés de faire un point sur leur carrière et future retraite.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Le transport vers les établissements scolaires

➔ Pour les écoles élémentaires du territoire vers les gymnases communautaires

en 2025



— 12 —

écoles élémentaires
utilisent le service de transport



➔ Pour les collégiens domiciliés à - de 3 km du collège du Val de Saône à Montceaux

Une nouvelle convention de délégation de compétence entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCVSC

A l'ouverture du collège du Val de Saône sur le parc Visiosport, la CCVSC a mis en place un service de transport pour les collégiens domiciliés sur son territoire qui ne sont pas ayants droit du service de transport de la Région car domiciliés à moins de 3km du collège.

A compter de l'année scolaire 2025/2026, les modalités d'inscription au service de transport de la CCVSC changent et s'harmonisent avec celles du service de transport de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Tous les élèves inscrits bénéficient des mêmes avantages : accès illimité et gratuit au réseau "La Région vous transporte" (cars Région et TER) sur tout le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les inscriptions sont gérées par la Région Auvergne Rhône-Alpes – Antenne des transports scolaires de l'Ain.

Le tarif forfaitaire pour l'année scolaire est de 120 € pour tous les collégiens. Cette décision intervient dans le contexte de la fin de la gratuité des transports scolaires dans certains départements et la volonté d'une convergence tarifaire de la Région.



en 2025



— 176 —

collégiens inscrits



2 nouveaux abris bus ont été installés sur le point d'arrêt du collège

Le transport est assuré par l'entreprise MAISAVIA dans le cadre d'un marché public conclu pour 3 ans (2022/2025)

 maisavia

Les structures d'accueil pour la Petite enfance et l'Enfance



Le Service Petite Enfance comprend 2 crèches et 2 relais petite enfance. De nombreux projets sont mis en place en cohérence sur les 4 structures pour améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant et la formation des équipes éducatives qui portent les mêmes valeurs de développement personnel de l'enfant.

Les Crèches

Multiaccueil VisioCrèche à Montceaux

- 1 unité bébés (15 places)
- 1 unité moyens-grands (27 places)
- 1 salle de motricité

Microcrèche Ma P'tite Maison à Saint-Etienne-sur-Chalaronne

- **Un projet éducatif et social**
précisant les valeurs et fixant les orientations éducatives pour toutes les structures sociales
- **Un projet d'établissement par crèche**
fixant les modalités de travail et de réflexion au sein des crèches et intégrant un projet social et de développement durable commun
- **Un règlement de fonctionnement commun**
fixant les modalités de travail

42
places

111
enfants accueillis
en occasionnel
ou régulier

10
places

27
enfants accueillis
en occasionnel
ou régulier

Proposer un accueil de qualité basé sur la confiance entre les parents, l'équipe éducative et l'enfant.
Protéger l'enfant, pourvoir à ses besoins, lui permettre d'être lui-même et lui assurer un bien-être physique et psychologique.
Soutenir la parentalité.



En 2025

Les valeurs éducatives

Offrir un lieu d'épanouissement dans un cadre sécurisant, accueillir la diversité et concourir à l'intégration sociale de tous les enfants

► **Des actions menées au quotidien** auprès des enfants pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons dans les activités, aménager des espaces inspirés des valeurs éducatives du service petite enfance, défendre la mixité, cultiver l'estime de soi, la confiance en soi, le besoin d'être valorisé, d'être reconnu et d'être respecté dans ses choix et sa différence.

- **Un travail en partenariat** avec les acteurs du réseau local
- **Des interventions régulières de professionnels extérieurs**
- **Une formation continue de l'équipe éducative**

Lutte contre les stéréotypes - Règles d'hygiène dans la restauration, gestes d'urgence - Analyse de la pratique - Accueil d'apprentis et stagiaires - Réécriture de la charte d'accueil - Comprendre les discriminations au travail.

Les actions

Approche artistique et culturelle

Atelier musicaux avec un professionnel, passage du bibliobus, atelier lecture avec la bibliothèque...

Temps d'échanges : avec l'accueil de loisirs, lors d'événements festifs avec les relais petite enfance, avec les parents afin d'accompagner les familles dans leur rôle de parent (lutte contre les écrans)

Bien-être et éveil

Ateliers yoga, psychomotricité, communication gestuelle associée à la parole, communication non violente, jeux et activités non genrée...

Actions en faveur du développement durable

Sensibilisation aux pratiques responsables des enfants, des parents et professionnels, à l'alimentation locale, animations ludiques avec des jeux en bois, potager...

Aménagement des locaux et de l'espace extérieur

Remplacement de la structure de jeux et du sol souple à VisioCrèche. Début des travaux financés par la commune à la microcrèche pour la réalisation d'un dortoir supplémentaire permettant d'accueillir un plus grand nombre d'enfants.

Les Relais

VisioRelais à Montceaux

SaôneRelais à Saint-Didier-sur-Chalaronne

Lieux ressources, les relais proposent un accueil régulier des assistants maternels et des enfants dans un cadre sécurisant et épanouissant, participent à la promotion du métier d'assistants maternels et à sa professionnalisation et accompagnent les parents pour faciliter l'accès à un mode d'accueil des tout petits.

► Un projet éducatif et social

précisant les valeurs et fixant les orientations éducatives pour toutes les structures sociales

► Un règlement de fonctionnement commun aux 2 relais

fixant les modalités de travail et les objectifs des temps d'animation

Transmission des valeurs éducatives du Service petite enfance

Accueillir la diversité et concourir à l'intégration sociale de tous les enfants (jeux non genrés, mixtes et en libre accès, sensibilisation à l'égalité filles/garçons...), Actions en faveur du développement durable, Protection de l'enfant, Soutien à la parentalité...

373
enfants accueillis
avec leur
assistant(e) maternel(le)

116
assistant(e)s maternel(le)s
utilisant le service

53
familles ont bénéficié
des services des relais

286
temps d'animation



En 2025

Les actions régulières

- Temps collectifs hebdomadaires pour accompagner les assistants maternels et leur proposer un soutien dans leur pratique professionnelle
- Permanences d'accueil pour les familles en recherche d'un mode de garde et d'assistants maternels
- Prêt de matériel et de jeux
- Travail en partenariat avec les crèches communautaires et des partenaires locaux pour l'organisation d'animations ou pour des interventions au sein des locaux (bibliobus, infirmière PMI, animation premières pages, échanges avec les bibliothèques...)
- Formation des assistants maternels (Sauveteur Secouriste au Travail, séances avec une psychomotricienne, analyse de la pratique)
- Promotion du métier d'assistant maternel
- Intervenants extérieurs pour la musique, la psychomotricité (éveil sensoriel), le yoga

Les animations 2025

- Participation aux temps partagés parents enfants et aux animations du projet d'égalité fille/garçon dès le plus jeune âge
- Visite de la caserne des pompiers de Thoissey
- Sortie à la ferme des bambins
- Exposition photos itinérante sur le métier d'assistant maternel dans les bibliothèques du territoire et lors d'événements sur les communes.
- Spectacle jeune public « Grel-Grelo » le 20 mars à SaôneRelais, organisé par le Centre Social « L'Embarcadère » à Thoissey pour les familles et Assistant.es Maternel.les
- Carnaval avec la microcrèche
- Spectacle de Noël



L'accueil de loisirs

Visiomômes à Montceaux

Inscriptions:

- à la carte les mercredis hors vacances scolaires (en priorité à la journée, avec ou sans repas)
- à la semaine pour les vacances scolaires (avec ou sans mercredi)

Un dispositif "Accueil de Loisirs pour tous"

marqué par une volonté politique de maintenir des tarifs adaptés pour toutes les familles.

Projet Éducatif Territorial Intercommunal 2025 / 2030

Participation à la convention avec la CAF, les services départementaux de l'Éducation Nationale et des communes du territoire en faveur d'une cohérence éducative sur le territoire et de l'amélioration de la qualité du service rendu. 8 communes signataires ainsi que le SIVOS de Mogneneins/Peyzieux-sur-Saône.

Engagement dans la charte "Label Vie"

pour une meilleure qualité d'accueil et de vie au travail, un service en faveur de l'inclusion et de la mixité sociale, une préservation de l'environnement grâce à des pratiques écoresponsables innovantes et plus respectueuses de la santé des enfants et des professionnels.

164
enfants
ont bénéficié de l'accueil
le mercredi

285
enfants
ont bénéficié de l'accueil
pendant les vacances

2964
inscriptions les mercredis

4425
inscriptions
pendant les vacances



En 2025

Une action éducative

► en lien avec le territoire

avec des activités qui s'inscrivent pleinement dans l'environnement local et culturel de l'enfant, participent à la découverte du territoire, créent du lien avec les acteurs locaux, permettent d'accompagner les ados dans la réalisation de leurs projets.

Échanges avec la crèche et les relais. Sorties à pied, dont une fois par mois à la bibliothèque de Guéreins.

► en faveur de l'inclusion

grâce à un accueil adapté (cadre réglementaire, formation professionnelle) et à la mise en place d'actions avec les enfants.

Thème "Laissons tomber les barrières » avec un intervenant sur le thème du handicap.

► en faveur de l'environnement

Sensibilisation des enfants et des professionnels à des pratiques écoresponsables

► non genrée

pour permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein des différentes activités.
Organisation d'un mini festival des jeux de société.

Modification des tarifs au 1er septembre 2025

L'augmentation des coûts de fonctionnement et la baisse de la subvention liée au Label "Loisirs Équitables" permettant d'accorder des réductions aux familles par la CAF ont nécessité de revoir les tarifs. Malgré tout, les élus ont décidé de maintenir les importantes réductions accordées depuis 2019 aux familles disposant d'un Quotient Familial jusqu'à 1 500 afin de continuer d'encourager le plus grand nombre à proposer des loisirs de qualité et un mode d'accueil abordable.

Modification du règlement de fonctionnement au 2 juin 2025

Aménagement de l'espace extérieur

Plantation de 5 arbres dans l'espace de jeux extérieur



RETOUR EN IMAGES sur les évènements et activités...



Les thèmes d'animation 2025
à Visiomômes
Festival du jeu
Le règne animal
Cape et d'épées
Les 3 mousquetaires
L'aventure du Far West
Défi mode
Show must go on
Médiéval Nordique...
Sortie au mont Brouilly
à l'aquarium de Lyon
et au lac de Cormoranche

Les animations 2025
au Service Petite Enfance
Spectacle de Noël des relais,
Carnaval micro-crèche et relais
à Saint-Étienne-sur-Chalaronne,
Chasse aux œufs au parc de
Saint-Didier-sur-Chalaronne,
semaines à thèmes
(goût, couleurs, hiver...)
Fête d'été...

Les actions pour l'enfance et la vie sociale



La Convention Territoriale Globale (CTG)

La CCVSC coordonne depuis 2020 un dispositif de partenariat avec la CAF de l'Ain qui permet de faire émerger, dans le cadre d'une réflexion globale et cohérente avec les acteurs du territoire, des pistes d'actions dans les domaines de la **petite enfance, la parentalité, l'enfance/jeunesse et la vie sociale.**

13 communes participent à la convention 2020/2025.

Objectif
travailler avec les partenaires locaux et institutionnels pour améliorer le service rendu aux habitants et proposer de nouvelles actions aux familles

La CCVSC est devenue au 1er janvier 2025 autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance.

Deux ateliers ont été organisés pour une réflexion sur l'offre d'accueil et des services aux familles et de la parentalité

Une réunion de travail a été proposée aux agents d'accueil des communes pour favoriser une meilleure articulation entre les différents acteurs de la vie sociale

Plusieurs temps d'animations ont été proposées sur le thème de l'égalité des genres dès le plus jeune âge. L'occasion pour les familles de venir avec leurs enfants rêver et jouer autour d'ateliers lecture, de jeux et de spectacles.

en 2025



Projet « Fille ou garçon, un même chemin ! »



2 MATINÉES
d'animations et sensibilisation pour les enfants et leurs parents

1 CONFÉRENCE
Le genre dans la littérature jeunesse, animée par C. BRUEL

350 personnes présentes aux animations (195 enfants)

64 professionnels formés

Les Temps partagés parents-enfants

Depuis janvier 2025, une équipe du centre social "L'Embarcadère" à Thoissey intervient au sein des deux Relais Petite Enfance de la CCVSC, mis à disposition gracieusement afin que perdure les temps partagés Parents - enfants, expérimentés en 2023 et 2024 dans le cadre de la CTG.

Objectif : accompagner parents et enfants dans leur relation quotidienne

en 2025



17 temps d'accueil réguliers dans les relais petite enfance

21 parents **27 enfants**



Le Projet Éducatif Territorial Intercommunal

Adopté en 2022 en partenariat avec la CAF de l'Ain et les services départementaux de l'Éducation Nationale, le Projet éducatif Territorial communautaire est devenu intercommunal en 2023 pour intégrer les communes et associations partenaires confrontées aux mêmes difficultés que l'accueil de loisirs Visiomômes.

Dans un contexte de difficulté à trouver du personnel, il vise à faciliter les recrutements et assouplir les taux d'encadrement de chaque structure mais aussi à améliorer la qualité éducative, notamment par une meilleure connaissance des différents partenaires qui gravitent autour des mêmes enfants, et la cohérence éducative entre le temps scolaire et périscolaire.

Objectif : renforcer la cohérence éducative sur l'ensemble du territoire en tendant vers l'amélioration de la qualité du service rendu

en 2025



10 communes

3 accueils de loisirs **2 accueils périscolaires**

Chaleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Saint-Etienne-sur-Chalaronne, Thoissey et SIVOS de Mogneneins/Peyzieux-sur-Saône

Le soutien aux partenaires locaux



**Association Animation
Jeunesse et Culture
Centre social
L'Embarc'Adhère**

**Favoriser
le vivre ensemble,
la mixité, l'égalité
filles-garçons et
le développement
social local**

Missions

Animations sociales, culturelles et solidaires, accompagnement de la Jeunesse (14/17 ans) sur le territoire, mise à disposition du conseiller numérique

en 2025

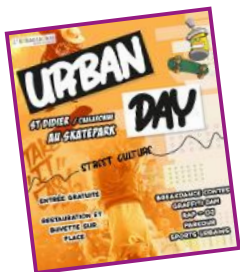


stages dessin et séjours de vacances, découvertes de nouveaux sports mixtes, ateliers manga, interventions au sein des clubs de jeux des collèges

492 adhérents habitant sur la CCVSC

777 jeunes de 6 à 17 ans ont essayé les nouveaux sports

1037 personnes présentes à la Japan Fest



300
jeunes
présents sur
le site du
skate-park
pour l'Urban
Day



Samedi 12 avril 2025, Urban Day au skatepark Actisport

Cette fête sur les cultures urbaines était organisée sur la zone du skatepark et dans le gymnase à Saint-Didier avec de nombreuses animations gratuites (breakdance, rap, graff', ride zone etc...).

Des fresques ont été réalisées par les enfants et jeunes du Centre Social "L'Embarcadère" à Thoissey, de l'Accueil de Loisirs de Saint-Didier-sur-Chalaronne et des participants à l'Urban day avec un intervenant spécialisé (Zécris sur les murs) pour faire de cet équipement un lieu d'expression dédié aux jeunes.



**Mission Locale
Bresse Dombes Côtière**

Mission : insertion socioprofessionnelle des 16 / 25 ans

en 2025



150

jeunes du territoire accompagnés -
Permanences délocalisées à France services
à Montmerle-sur-Saône



**Banque Alimentaire
de l'Ain**

Mission : lutte contre la précarité alimentaire



**Association d'aide aux victimes
du département de l'Ain**

**Mission : lutte contre les violences conjugales
et les différends conjugaux**

Présence d'un intervenant social en gendarmerie

Les équipements de proximité pour favoriser la pratique du sport



Les équipements

La CCVSC met à la disposition des associations, des écoles et des accueils de loisirs du territoire les équipements dont elle a la charge.

2 complexes sportifs

Actisport à Saint-Didier-sur-Chalaronne
Visiosport à Montceaux

4 gymnases

1 à Saint-Didier-sur-Chalaronne
1 à Thoissey
2 à Montceaux

1 skate-park

à Saint-Didier-sur-Chalaronne

2 courts de tennis couverts

à Saint-Didier-sur-Chalaronne

2 terrains de foot

à Saint-Didier-sur-Chalaronne
1 synthétique - 1 stabilisé

2 plateaux avec piste d'athlétisme

1 à Saint-Didier-sur-Chalaronne
1 à Montceaux



Complexe Actisport



Complexe Visiosport



En 2025

Les utilisateurs des équipements

- ➔ 31 associations sportives - 2589 adhérents du territoire
- ➔ 16 établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges)
- ➔ 2 accueils de loisirs

▶ 3 règlements de fonctionnement des équipements prévoyant les mises à disposition gratuites et payantes

▶ 1 plaquette de présentation des associations sportives qui utilisent les équipements pour leurs cours annuels et les compétitions



Les travaux d'entretien

▶ Rénovation du gymnase SaôneSport à Thoissey :

Rénovation de la toiture du hall d'entrée du gymnase SaôneSport pour renforcer l'isolation

▶ Réhabilitation du Jardin des Sports

Par principe de précaution à la suite de dégâts liés aux intempéries, la grande salle a été fermée en septembre. Une réflexion des élus sur les modalités de la réfection est en cours.

▶ Remplacement des points d'éclairage sur le parking du gymnase Actisport à Saint-Didier-sur-Chalaronne par des équipements led.

▶ Remplacement du tableau de marquage de la grande salle Visiosport par un panneau multisport

▶ Achat d'une autolaveuse autoportée pour le gymnase Actisport

▶ La sécurité du Parc Visiosport s'est renforcée grâce à l'aménagement du site comprenant un sens de circulation et la mise en place d'un dispositif ralentisseur sur la voirie qui le dessert. Cet aménagement est devenu nécessaire en raison du nombre important d'utilisateurs, composé du personnel de la communauté de communes, des parents et enseignants des 730 élèves du collège et des utilisateurs nombreux des équipements sportifs et des services dédiés à l'enfance.

Participer à l'aménagement du territoire et mutualiser les moyens



Un service commun instructeur

Le service commun instructeur des autorisations d'urbanisme de la CCVSC assiste les communes membres qui le souhaitent dans l'instruction de leurs dossiers d'urbanisme



15 communes
427 actes instruits
80 conseils apportés aux communes
25 conseils apportés à la CCVSC
4 avis donnés sur PLU des communes



Nouvelle tarification du service et refonte de la convention avec les communes au 1er janvier 2025

Une Aire d'accueil Gens du Voyage

Située à Montmerle-sur-Saône, ouverte du 1er avril au 31 octobre, elle compte 10 emplacements gérés par Gestion'Aire.



Modification des tarifs au 1er avril 2025
708 jours d'occupation effective
35% de taux d'occupation moyen



Un schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Le Syndicat Mixte Val de Saône-Dombes, dont la CCVSC est membre, est chargé de l'élaboration du SCOT, document de planification qui fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires Val de Saône Centre et Dombes en tenant compte des préoccupations d'urbanisme et de développement durable.

En 2024, dans une démarche complémentaire aux CRTE et PCAET, une étude de stratégie paysagère et énergétique a été engagée pour préparer le territoire au changement climatique et viser à augmenter la production d'énergies renouvelables tout en respectant la qualité paysagère. **Le 17 juin 2025**, une réunion publique à Montmerle-sur-Saône permettait aux habitants d'apporter leur contribution aux échanges sur le sujet.

Les participations financières

Lutte contre le frelon asiatique

Participation au plan départemental pour accompagner les communes dans les actions de piégeage.

4244 € versés au **Groupeement de défense sanitaire**

Déploiement du réseau de fibre optique

56 997 € versés au **SIEA**



Participation à la SEM Les Energies de l'Ain

43 983 €



Fonds de concours

pour accompagner les communes dans leurs projets d'investissement

15 000 € mobilisables par commune
111 364 € versés

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)



L'adhésion au CAUE permet aux communes adhérentes au CAUE de bénéficier d'une réduction de 50% de leur adhésion annuelle.

Les achats collectifs

Plusieurs groupements de commandes avec les communes volontaires du territoire, coordonnés par la CCVSC, sont en cours et concernent plusieurs marchés publics :

- Fourniture de papier (12 communes)
- Maintenance préventive des équipements et installations et vérifications périodiques réglementaire (14 communes)
- Équipements professionnels et de protection individuelle

La solidarité en cas de crise majeure



La CCVSC a mis en place son plan intercommunal de sauvegarde. Le conseil communautaire a validé la convention de mise à disposition de moyens humains, matériels et bâtimentaires et un arrêté du Président du 18 février 2026 a été pris avec les 14 maires co-signataires pour acter ce nouveau lien de solidarité entre la CCVSC et ses communes membres et approuver le PICS.



Economie soutenable
et
attractivité d'un territoire
dynamique et convivial

La CCVSC a un rôle essentiel à jouer en soutenant l'économie locale et le développement des emplois. Elle poursuit dans cette perspective le développement de ses parcs d'entreprises qui bénéficient d'une situation géographique privilégiée et l'accompagnement des commerces de proximité.

Participer au développement économique du territoire



Les parcs d'entreprises



4 parcs (100 ha)

6 sites

188 entreprises

2000 emplois

La demande des entreprises pour s'installer sur le territoire se maintient.

Fort de sa situation géographique et de ses équipements structurels dédiés aux besoins du quotidien (écoles, services enfance, équipements sportifs, accès facilités...), le territoire offre une qualité de vie qui continue d'attirer les entreprises. Les parcs d'activités sont régulièrement agrandis pour permettre l'installation d'entreprises supplémentaires porteuses d'emploi local.



Visionis 7, le nouveau projet sur le Parc Visionis à Montceaux, se dessine

12 ha ont déjà été acquis dans le prolongement de la rue de l'Avenir de Visionis 6, qui seront aménagés en 2 phases pour accueillir des activités économiques de types industriel, artisanal, de services ou de bureau.

En 2025, 4 parcelles ont été acquises sur Montceaux pour permettre l'accès au futur parc par la rue de l'Avenir.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a été désigné et un préprogramme de l'aménagement a été planifié.

Le bureau d'études a été sélectionné pour l'élaboration du dossier de demande d'autorisation environnementale. Un inventaire faune-flore et des études préalables (archéologiques, trafic...) ont été réalisés et guideront la collectivité dans ses choix et notamment au regard des considérations paysagères, bâtementaires et environnementales.



Rencontre territoriale des 2 rives

Accueil sur le territoire de la CCVSC, au Domaine d'Amareins à Francheleins, de la première rencontre du programme des **Jeunes Ambassadeurs Auvergne-Rhône-Alpes** sur le secteur des communautés de communes «Saône-Beaujolais» et «Val de Saône Centre».

Les chefs d'entreprises, conviés pour une présentation de ce dispositif, ont été remerciés de porter avec fierté et détermination la mission de représenter les intérêts économiques de ces territoires. Nicolas de TAVERNOST est lui intervenu sur la place des médias dans la vie économique et politique.

En 2025

Aménagement des parcs

Commercialisation des lots pour implantation de nouvelles entreprises

3 lots et 1 parcelle sur Actival

2 lots sur Visionis Montmerle

Tous les lots sont commercialisés.

Entretien des voiries et espaces verts

► La commission a travaillé sur la refonte de la signalétique des parcs d'entreprises : Visionis Guéreins, Visionis Montceaux, Visionis Montmerle sur Saône (y compris Visionis 5), Visionis 6 (Montceaux Guéreins) et Parc Actival.

► Plantation de 11 arbres (érables, tilleuls, chênes, frênes) pour adapter les essences au changement climatique, développer la biodiversité et réduire les îlots de chaleur.

► Passage en led de l'éclairage public Parc de la Bare à Chaleins



Plan de Mobilité Inter-Entreprises

Réunion de lancement du PDIE le 17 octobre dans les locaux de la SAB à Montmerle-sur-Saône. Les entreprises installées sur le Parc Visionis ont été sollicitées pour rejoindre la démarche.



Les aides aux entreprises

Plusieurs dispositifs permettent à la CCVSC de soutenir les entreprises en développement du territoire



Aide aux créateurs ou repreneurs d'entreprises

Adhésion de la CCVSC à la plateforme locale Initiative Dombes Val de Saône afin d'accompagner le réseau dans son soutien aux repreneurs, créateurs et développeurs d'entreprises.
Permanences locales à la CCVSC.



Aide en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité

Dispositif cofinancé avec la Région Auvergne-rhône-Alpes pour aider à l'installation et au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente



Autres actions

► La CCVSC adhère à l'**Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises**, créée pour rassembler les services économiques de son territoire et soutenir les entreprises, en particulier les entreprises industrielles et de services à l'industrie.

► Participation de la CCVSC au **Comité Local Pour l'Emploi Dombes Saône Côtière**, copiloté par la Préfecture et le Département et qui regroupe 5 intercommunalités voisines, et qui a pour mission d'identifier les besoins des publics et des entreprises en matière d'emploi.

Les objectifs à atteindre:

- Mieux travailler ensemble
- Améliorer l'accompagnement des publics fragiles
- Développer l'offre de service entreprises

En 2025



7 dossiers instruits
6 projets soutenus via l'octroi d'un prêt d'honneur par IDVS

89 500 € attribués



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Modification du règlement d'attribution qui intègre de nouveaux critères et compléments sur les projets/activités et dépenses éligibles



2 aides communautaires attribuées, en complément de l'aide régionale

5 718 € attribués par la CCVSC

EVAI TRAINING
à Thoissey

Bijouterie
LELOUP
à Thoissey





©sandrinegatheron

Patrimoine naturel,
richesses écologique et
patrimoniale
Paysages remarquables et
protégés,
Offre touristique

Situé entre Bresse, Dombes et Beaujolais, au coeur du site classé Patrimoine national du Val de Saône le territoire est traversé par 3 "Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique" et 2 sites "Natura 2000".

La Voie Bleue, véloroute nouvellement aménagée sur l'ancien chemin de halage, serpente le territoire le long de la Saône sur 25 km et à proximité de sites patrimoniaux remarquables.

Forts de ces atouts touristiques et de leur situation géographique, l'office de tourisme Val de Saône Centre et les Gîtes de la Calonne œuvrent pour la promotion du territoire.

L'office de tourisme Val de Saône Centre



1 conseil d'exploitation

pour la mise en œuvre de la politique touristique et de promotion communautaire

1 bureau d'accueil permanent

à Guéreins sur le site des Gîtes de la Calonne

1 antenne estivale

à Thoisy au Cellier des Ursulines d'avril à septembre

Classement 2ème catégorie

Missions

- ▶ Accueil et information des habitants et des touristes
- ▶ Promotion touristique du territoire et suivi des 17 circuits pédestres du territoire
- ▶ Création et commercialisation de produits touristiques
- ▶ Partenaire local du dispositif de qualification Chambre d'hôtes référence®
- ▶ Référent pour la labellisation "Accueil Vélo" des prestataires touristiques
- ▶ Accompagnement des hébergeurs dans le cadre de la collecte de la taxe de séjour



122 hébergements dont 3 campings
et 22 hébergements classés 2
étoiles ou plus

→ 28 000 €
de taxes de séjour
perçues en 2025

En 2025



Les actions et les projets

Mailler le territoire et développer l'offre touristique

La CCVSC et 5 communautés de communes voisines se mobilisent depuis 2022 pour étudier l'opportunité de créer des itinéraires cyclotouristiques et relier la ViaRhona® et la Voie Bleue® en passant par la Dombes. Après la définition des tracés et l'estimation des travaux d'aménagement inhérents avec le cabinet d'étude, le travail a porté sur la définition de l'identité touristique des itinéraires, l'Escampette.

Mettre en avant le territoire

Les 28 et 29 juin, l'office de tourisme organisait un reportage photos sur les thématiques de la nature, du patrimoine des balades, du vélo et l'authenticité du territoire dans le cadre du renouvellement de ses visuels promotionnels. Plusieurs habitants volontaires ont participé à la démarche en tant que figurants. Une soirée de remerciement organisée le 18 septembre au pôle Tourisme à Guéreins a permis aux figurants de découvrir en avant-première les réalisations du photographe Quentin TOURNIER.

Un nouveau moyen de locomotion et de promotion

L'Office de Tourisme s'est équipé d'un vélo-cargo, floqué à ses couleurs. Assisté d'une batterie électrique, capable de transporter plusieurs dizaines de kilos de documentation, ce triporteur est un moyen, utile et agréable, d'aller au contact et de renseigner les touristes là où ils se trouvent, notamment le long de la Véloroute La Voie Bleue.

Les animations

Animations estivales

De nombreuses animations estivales grand public, notamment sur la thématique Nature (découverte de la faune et/ou de la flore locale) sont proposées dans le guide découverte

Newsletter hebdomadaire et brochures estivales

Journées européennes du patrimoine

Les communautés de communes Val de Saône Centre et Dombes Saône Vallée étaient partenaires pour proposer un programme les 20 et 21 septembre 2025 sur le thème du "Patrimoine architectural".

Animations hors les murs

Plusieurs animations hors les murs permettent la rencontre des touristes et la valorisation du territoire : marché de Châtillon, salon du randonneur à Lyon, festival à vélo de la Métropole du Grand Lyon, Esti'Val de Saône, Maison de la randonnée au Col de Crie dans le Beaujolais, Les Celest'Ain au camping de Thoisy...

Accueillir des groupes aux Gîtes de la Calonne



Les locaux

9 gîtes

- de 2 à 8 places
- 42 couchages
- 1 gîte 8 places accessible aux personnes à mobilité réduite

1 salle d'activité

équipée pour accueillir les réunions d'entreprises ou familiales avec espace cuisine

Le site internet

www.gites-calonne.fr

permet les réservations et le paiement en ligne

Les labels

Accueil Vélo

accueil et services de qualité pour les cyclistes : local vélos et matériels, prise pour recharge locaux à 1km de la Voie Bleue



Meublé de tourisme

3 étoiles Atout France



En 2025

148 800 € HT
de recettes de location

1 473
nuitées vendues

Une fréquentation partagée entre des réservations importantes les week-ends et plus de difficultés pour la location aux entreprises en semaine en raison d'une conjoncture économique défavorable en 2025

Nouvelle offre locale

A compter de 2025, nouvelle offre tarifaire réservée aux habitants du territoire et aux adhérents des comités sociaux et économiques partenaires.

Tarifs

Modification du règlement intérieur pour évolution des tarifs et des conditions de réservation du forfait séminaire

Plateformes de réservation

Depuis 2025, les 9 gîtes de la Calonne sont inscrits et réservables sur les plateformes Booking.com, Naboo, Kactus et Spotlag

La Véloroute Voie Bleue

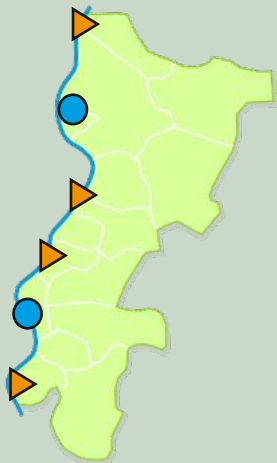


En bordure de Saône

25 km

4 aires de pique-nique

2 aires d'arrêt principales



"La Voie Bleue Moselle Saône à vélo" est l'itinéraire cyclo touristique V50 appartenant au réseau national des Véloroutes longeant les bords de Saône depuis la frontière luxembourgeoise jusqu'à Lyon. Ce parcours très qualitatif intègre les 25 km de chemin de halage du territoire aménagés par la CCVSC en 2023 pour proposer un cheminement roulant et sécurisé dans le respect de l'environnement naturel et des zones de protection.

6 aires de détente sur le territoire dont :

- ▶ 2 aires d'arrêt principales, équipées pour accueillir les usagers à vélo, à Montmerle-sur-Saône et à Thoisysey.
- ▶ 4 aires de pique-nique sur les communes de Messimy-sur-Saône, Guéreins, Mogneneins/Peyzieux-sur-Saône et Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Le comité d'itinéraire V50, piloté par le Département de la Haute-Saône, mutualise les moyens financiers pour développer une communication commune, harmonise et coordonne les jalonnements de la Voie bleue pour les différents territoires.

En 2025



Les réalisations

- ▶ Finalisation des aménagements avec notamment les installations de panneaux touristiques pour mise en valeur du patrimoine local : fresques de l'église d'Illiat, chapelle d'Amareins, couvent des Ursulines, apothicaire et la chapelle de l'hôpital de Thoisysey, calvaire de Mogneneins et église de Genouilleux.
- ▶ Installation de panneaux dédiés aux bons usages sur la véloroute sur les secteurs les plus fréquentés.

Fête de la voie bleue

Un millier de visiteurs!

Le 5 juillet 2025 sur l'aire de services de la Voie Bleue à Thoisysey, une demi-journée d'animations gratuites : initiation au BMX et au Trial, balades en rosolies, atelier cyanotype, jeux en bois géant, balades nature...

Plusieurs stands de partenaires :

Recyclo animait un stand de conseil/diagnostic pour les cyclistes, la Ligue de Protection des Oiseaux organisait une animation sur les rapaces nocturnes, soulignant l'intérêt faunistique exceptionnel des bords de Saône, un stand « vélo battle » a permis aux participants de se mesurer les uns aux autres à la force des mollets, un stand de l'ALEC Ain et les offices de tourisme locaux étaient également présents pour renseigner les visiteurs.

La fête s'est prolongée avec un **cinéma en plein air** et la projection du film d'animations « Les Triplettes de Belleville ».

Fréquentation

Sur 2025, environ 60 000 usagers comptabilisés.





Parc Visiosport
Le Grand Rivolet
166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX

04 74 06 46 26
accueil@ccvsc01.org
www.ccvsc01.org

Rédaction : CCVSC

Crédit photos : CCVSC - Clipartmax - Freepik - Pixabay - SEM LÉA - ALEC AIN - Quentin TOURNIER

Publié sur le site internet en juin 2026 (rubrique Publications)

Retrouvez-nous et suivez notre actualité sur

